

# ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EN SITUATION DE HANDICAP

## ETAPE 1

Premier contact avec le stagiaire  
Expression d'une difficulté

Transmission de l'information au référent handicap

Ce n'est pas un handicap

Traitement classique

**ON PEUT SUPPOSER UN HANDICAP**

## ETAPE 2

Prise de contact avec la personne

Ce n'est pas un handicap

Traitement classique

**IL Y A UN HANDICAP**

Avec accord de la personne, recherche d'un organisme compétent pour évaluer les impacts de la déficience :

- Sur la formation
- Sur le métier

## ETAPE 3

Demande à la DRAJES pour intégrer la formation

Si non

Fin de formation

Si oui

## ETAPE 4

**RECHERCHE DES COMPENSATIONS, AVEC LE OU LES PARTENAIRES ET LE STAGIAIRE CONCERNÉ**

Décision d'une compensation

Recherche de financements

Achat matériel et/ou aide humaine

Information au coordinateur

## ETAPE 5

Mise en place par le coordinateur des aides humaines et des aménagements

Accompagnement renforcé par le coordinateur

Information des intervenants extérieurs et des certificateurs le cas échéant

Retour à l'étape 4

Si non

Vérification de la suffisance des aménagements et adaptations

Si oui

On continue